



## Négociations sur le statut du personnel : la direction veut passer en force !

**Les négociations sur le nouveau statut du personnel AG2R REUNICA ont échoué. Aucune organisation syndicale ne se déclare aujourd'hui signataire des accords. La direction veut appliquer le 1<sup>er</sup> avril ses propres mesures sans autre concertation.**

Depuis deux ans, la direction fait trainer les discussions. Séances de relecture interminables de projets, revirements de positions après chaque réunion, documents truffés d'erreurs, voire contradictoires, la direction n'a eu de cesse de ralentir le processus de négociation.

Le comble : en date du 23 février, le projet soumis au Comité d'Entreprise revenait même sur des points acceptés par la DRH lors des négociations.

L'objectif de la Direction générale qui désavouerait sa DRH : forcer les organisations syndicales à signer ses propositions à l'approche de la date fatidique du 31 mars 2016.

**Volonté manifeste de ce passage en force, dans un mail du 25 février, la direction demande aux directeurs de présenter les nouveaux textes au personnel à partir du 15 mars.**

Après le 1<sup>er</sup> avril, les anciens accords AG2R, REUNICA et SYSTALIENS disparaissent. Sans signature de nouveaux accords, la direction pourra appliquer le seul code du travail et la convention collective ou prendre des décisions unilatérales.

Plusieurs revendications importantes des organisations syndicales n'ont pas été entendues. Des questions essentielles sont restées en suspens ou n'ont pas été abordées sur le temps de travail, les horaires, les centres de relations clients, le maintien du salaire net, le régime santé et prévoyance, les dispositifs de fin de carrière, les astreintes ...

La suppression ou la baisse importante d'avantages sociaux se traduira par des économies de plus de 60 millions d'euros sur les frais de personnel.

**Un régime sévère que la direction ne s'applique pas à elle-même. Par exemple, le Directeur général est payé 17,5 fois le salaire moyen du GIE et 28 fois le salaire moyen d'un salarié en classe 2. Autre exemple : les primes que s'octroie la direction générale n'ont pas, elles, diminué.**

Les organisations syndicales ont écrit à André Renaudin, Directeur général du groupe. Elles demandaient une prolongation des anciens accords de 6 mois pour terminer les négociations. Avec un mépris évident pour les représentants du personnel, le directeur général a refusé ce délai et a envoyé les textes qu'il considère maintenant comme définitifs à tous ses directeurs.

Le statut des 7500 salariés du GIE AG2R REUNICA est menacé à très court terme. C'est notre avenir social pour plusieurs années qui se joue en ce moment.

Au regard du chemin qu'il reste à parcourir, les organisations syndicales réitèrent leur demande de prolongation des accords actuels jusqu'au 30 septembre. Un nouveau calendrier de négociations doit permettre d'aboutir à un statut de bon niveau pour l'ensemble des salariés du nouveau GIE AG2R REUNICA.

**Prenons tous ensemble notre avenir en main.**

**Réagissons !**

**Toutes les organisations syndicales appellent les salariés à signer la pétition  
et à faire grève le mardi 8 mars 2016 de 9H30 à 11H30.**

**Ce n'est qu'un début...**